


**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CALVADOS
Pôle Gestion publique
Service : Pôle d'évaluation domaniale
Adresse : 7 bd Bertrand, BP 40532, 14034 Caen cedex

Le 17 juin 2021

Le Directeur départemental des Finances publiques
du Calvados

POUR NOUS JOINDRE :

à

Évaluateur : Bernard ZAMPARUTTI
Téléphone : 02 31 39 74 20
Courriel : bernard.zamparutti@dgfip.finances.gouv.fr
Références : 2020 / 14174 V OSE 1216 DS 2652104

Monsieur le Maire de Condé en Normandie

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : BATIMENT (ANCIENNE CHAPELLE)

ADRESSE DU BIEN : RUE PRÉBOURG ; 14 110 CONDÉ EN NORMANDIE

VALEUR VÉNALE : 48 000 €

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 - SERVICE CONSULTANT

Mairie de Condé en Normandie ; urbanisme@condenormandie.fr

Sophie Gigan ; 02 31 59 15 50

2 - DATE DE CONSULTATION : 13/10/2020

Date de réception : 13/10/2020

Date de demande de complément : 08/06/2021

Date de visite : néant

Date de constitution du dossier « en état » : 08/06/2021

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Nature de l'opération

Cession

Motif et contexte de l'opération, modalités particulières

vente de bâtiments inutilisés par la commune (ancien atelier des services techniques)

Opération d'ensemble

Non

Calendrier prévisionnel

dès que possible

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Adresse précise du bien à évaluer :

Rue Prebourg 14110 Condé-en-Normandie

Parcelles cadastrales

CO54

Nature du bien

Autre

Si autre, précisez

ancienne chapelle qui était devenue un atelier des services municipaux

Description du bien (parcelle, nature des constructions, surfaces par types de biens..)

voir relevé de propriété joint

5 - SITUATION JURIDIQUE

Identité des propriétaires du bien :

Commune de Condé-sur-Noireau

Situation locative du bien :

Libre

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Oui

Zonage PLU

U

Préciser le zonage (UA, UB...) :

UB

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée selon la méthode par comparaison.

Eu égard aux éléments en possession du service, la valeur vénale du bâtiment est estimée à **48 000 €**, hors frais et hors droits. Cette valeur s'entend libre de toute occupation.

Une marge d'appréciation de 10 % est envisageable

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si les circonstances de fait ou de droit venaient à changer.

La durée de validité est de 1 an

9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,
L'évaluateur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Zamparutti', written over a horizontal line.

Bernard ZAMPARUTTI